

Charte

Développement durable

PLC ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures et répondre aux leurs.

PLC s'engage dans une démarche de qualité environnementale en appliquant les mesures retenues à l'issue du Grenelle de l'Environnement.

Être conforme à la législation du site de PLC.

Créer une dynamique de la prévention de la pollution.

Intégrer le développement durable dans les instances de dialogue et de négociation de l'entreprise.

Rendre plus favorable les actes et achats éco-responsables.

Commander à ses fournisseurs des produits plus respectueux de l'environnement

- produits d'entretien éco-labélisés
- impressions de documents sur papier issu des forêts gérées durablement - PEFC, FSC, IMPRIM'VERT.

Adopter les bonnes pratiques en « mobilisant » le personnel de PLC :

- limiter l'utilisation de papier,
- limiter la consommation d'énergie :
 - éteindre ou débrancher les lumières, les appareils électriques et les chargeurs non-utilisés,
 - utilisation de lampes à basse consommation,
 - réduire la consommation d'eau,
- optimiser le tri des déchets (cartouches d'encre usagées, piles, matériel informatique, etc.).

Cette charte est l'expression de notre engagement citoyen de notre éthique d'entreprise et des valeurs de notre métier.

Charte

QUALITÉ

LA SOCIÉTÉ PLC EST UNE RÉGIE DE PUBLICITÉ SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES ET DANS L'ORGANISATION DE SALONS ET D'EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

Membre de presspace, syndicat national de la publicité presse



PRESSPACE

PLC, entreprise citoyenne et responsable, prend les engagements suivants vis-à-vis des éditeurs et des annonceurs :

ÉDITEURS

- Mettre en place un contact privilégié avec la mairie.
- Être attentif aux demandes de la mairie.
- Effectuer des réunions d'échanges formelles et informelles entre la mairie et les services de PLC.
- Avoir un rôle de conseil pour la promotion des supports de communication.
- Respecter rigoureusement les plannings de la mairie.
- Être sur le terrain et rencontrer les commerçants, entreprises...
- Respecter la charte graphique des éditeurs.
- Transmettre à l'éditeur les documents finalisés dans les délais.
- Faire valider les BAT auprès des annonceurs et contrôler les WEB BAT.

ANNONCEURS

- Prendre le temps d'être à l'écoute de nos clients.
- Leur proposer des produits de communication, afin de répondre à leurs attentes.
- Les aider dans leurs démarches commerciales.
- Avoir un rôle de conseil pour la réalisation de leurs annonces.
- Fidéliser les annonceurs dans la durée.

Cette charte est l'expression de notre engagement citoyen de notre éthique d'entreprise et des valeurs de notre métier.